

N° 73
JANVIER 2022

Trimestriel gratuit
ISSN 1639-2241

Bulletin d'Information du Comité de Coordination des Associations de Puyricard

Maison des Associations 13540 Puyricard <http://www.ccap.associations-puyricard.fr/> 06 68 37 13 85

P1 : Editorial

P2 : Anciens élèves

P3 : la Belugo

Rond point de
la danse

P4 : Pluviométrie

La Boule
Puyricardenne

P5 : Anciens

Combattants
Foyer rural

P6 : Sécurité routière

P7 : Karaté club

CCAP

P8 : CCAP

2022 Encore une nouvelle et cinquième vague

..... Mais l'espérance éclaire l'existence

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2022.

Encore une fois nous espérons qu'elle sera meilleure que la précédente.

Nous avons une pensée émue et solidaire pour celles et ceux qui ont perdu l'un de leurs proches.

Nous vous adressons nos vœux de bonheur, d'épanouissement individuel et collectif, sans oublier cette Santé qui nous est si précieuse.

Malheureusement cette nouvelle année arrive et nous met encore à l'épreuve avec une nouvelle et cinquième vague, de nouvelles restrictions et les nouvelles mesures sanitaires qui s'y attachent.

Nous ne pourrions encore pas profiter de ces moments festifs traditionnels que nous aimons partager avec nos adhérents et qui mettent tant de convivialité dans nos associations.

Il nous faudra compter encore sur notre créativité pour nous projeter dans un futur que l'on désire meilleur et proche afin de maintenir le lien qui nous attache à nos adhérents respectifs.

L'espérance éclaire l'existence, et certains vents nous soufflent déjà à l'oreille que nous aurions de bonnes raisons d'y croire...

Certes, les cas de contamination au variant Omicron sont très nombreux : les chiffres de Santé Publique France annoncent 300 000 nouveaux cas chaque jour et notre département est particulièrement sensible.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

« La Santé est le plus grand des biens » - Cardinal de Bernis.

.....

J'avais annoncé que mon souhait était de faire vivre et de mettre en avant les associations du village. C'est donc, avec un immense plaisir que nous verrons renaître cette année, « la fête votive » lors du week-end de la Pentecôte et d'autres évènements à venir.

La présidente

Élisabeth Verdelli



**AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES
PUBLIQUES DU PLATEAU DE PUYRICARD**
Maison des Associations, Place de l'Église
13540 - Puyricard



Le **4 septembre** l'A.A.E.E.P.P a participé au forum des associations organisé par le CSC ML Davin.
L'amicale y présente ses panneaux d'anciennes photos de classe où bon nombre de Puyricadens aiment s'y retrouver.

Le **16 septembre** la traditionnelle paella en partenariat avec la Boule Puyricardenne a dû être annulée en raison non pas du covid mais de la météo. Pas de chance !

Le **23 octobre** l'A.A.E.E.P.P. a tenu son Assemblée Générale à la salle des fêtes autour d'une collation préparée par notre adhérente Christelle, de Kitchenette.



Jean-Pierre Bouvet et Perrine Meggiato, respectivement ancien et nouvelle adjoints en charge du village, sont venus ouvrir notre AG.

Lors de celle-ci, un nouveau bureau est élu et Suzanne Bossy, prétextant ses 90 ans, quitte les fonctions qu'elle occupait au sein de l'A.A.E.E.P.P. depuis sa création en 1998. Elle reste, bien entendu, adhérente de l'amicale

Le nouveau bureau est composé de :

Président : Jo Torchio

Secrétaire : Michèle Bossy

Trésorière : Maryse Mourgues

Trésorière adjoint : Jacqueline Milla

Conseillers : Anne-Marie Marin, Annie Tempier, Guy Bouteille, Léon Bourrelly, Marie-Christine Viot, Evelyne Baronti.

Cette Assemblée Générale s'est terminée par une petite tombola.



Le **11 décembre** Maryse Mourgues, Evelyne Baronti et Jo Torchio représentaient l'A.A.E.E.P.P. lors du Noël des enfants organisé par le CSC M-L Davin en coordination avec les associations du plateau. Le succès était au rendez-vous sur la place qui n'avait pas vu autant de monde depuis bien longtemps.



Tout au long de l'année, lorsque cela a été possible, l'A.A.E.E.P.P. a organisé des balades le vendredi à la 1/2 journée, vers Venelles, Bouc Bel Air, Meyreuil, Rognes, Le Tholonet ou Charleval.

Des randonnées à la journée, le mardi, ont aussi été proposées du côté des Alpilles, de la Chaîne de l'Étoile, à Vernègues, à Jouques ou encore à Gordes.



Pour 2022, les projets ne manquent pas, mais vous pouvez noter dès à présent que l'A.A.E.E.P.P. organise

- le **mercredi 23 février à 14h**, une session de sensibilisation à la sécurité routière à la Mairie Annexe,

- le **samedi 19 mars à 14 h**, un goûter et un loto pour ses adhérents à la salle des fêtes de Puyricard.

- le **vendredi 8 avril**, un repas spectacle au New Kabaret de Meyrargues.

Bien entendu, les balades et les randonnées continuent à raison d'un mardi et d'un vendredi après-midi par mois en général.

Contacts : Jo Torchio 0618050672 Michèle Bossy 0672001009

L'A.A.E.E.P.P. vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

LA BELUGO DE PUERICARD



La présidente, Simone Diouloufet et l'équipe de LA BELUGO vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.



Les manifestations prévues sont en instance pour le moment. Elles évolueront en fonction des mesures sanitaires de la crise actuelle.

- la galette des Rois avec le loto provençal, en janvier 2022
- L'Aïoli pour les Cendres
- La Messe à St Antonin pour l'Ascension
- Le festival des Tambourins en avril

Pour l'instant, les Cours de Provençal continuent en présentiel, avec toutes les mesures sanitaires recommandées.

Les Cours sont dispensés par deux enseignants confirmés, (débutants et initiés) à Puyricard au Pôle Associatif

Renseignements :

Téléphone 04 42 92 06 07
(répondeur en cas d'absence)

Mail : allos2@outlook.fr

ROND POINT DE LA DANSE

Il est temps de danser !

Rejoignez les danseurs du Rond-Point de la Danse !

Au cœur de Puyricard, le Rond-Point de la Danse accueille depuis 29 ans tous les passionnés de danse dans son magnifique studio.

Que vous soyez débutants ou avancés, enfants, ados ou adultes, vous trouverez un créneau pour vous dans chacune de leurs disciplines : danse classique, danse moderne et/ou danse hip-hop.

Les professeurs y transmettent leur passion avec professionnalisme, bienveillance et une approche résolument artistique avec la production d'une création originale dans un théâtre chaque année.

Il reste encore quelques places de disponibles dans certains cours. N'hésitez pas à réserver votre cours d'essai gratuit sur le site Internet de l'école.



Pour réserver un cours d'essai :

<https://lerondpointdeladanse.fr/>

Pour plus d'informations : |

erondpointdeladanse@hotmail.com

et 07.82.46.55.67

Pour se rendre au studio : 3175, route du colonel Maurice Bellec 13540 Puyricard

LA PLUVIOMETRIE SUR LE PLATEAU DE PUYRICARD

BULLETIN METEOROLOGIQUE SAISONNIER SE RAPPORTANT AU MICROCLIMAT DE PUYRICARD



Malgré des conditions climatiques peu ordinaires pour la saison,

meilleurs vœux à tous et à chacun avec l'espoir, à terme, de pouvoir faire abstraction du COVID !..

Ceci étant, avec de la pluie un jour sur deux en Décembre, soit **15 jours durant pour 107,5 m/m** de précipitations relevés dans le même temps, lesquels s'ajoutant aux 206,0 m/m comptabilisés au cours les 21 jours de pluie constatés lors des deux mois précédents, ce sont donc **313,5 m/m, pour 31 jours de précipitations**, qui sont à retenir pour les 3 mois écoulés depuis le début de la campagne climatique, soit déjà la moitié de la pluviométrie moyenne annuelle, en l'espace du seul premier trimestre!..

Au niveau des températures, quant à elles, les 21 premiers jours du mois de Décembre ont subi, d'une façon constante, des températures nocturnes, mais elles seules, négatives (-1° à -4°), contrairement à celles, largement positives, de la dernière décade du mois, de nuit comme de jour, tel le **29 Décembre avec +13° de jour et +10° la nuit suivante**, au risque de provoquer des dommages printaniers sur la végétation arbustive, si cette situation devait perdurer quelques jours encore.

A suivre donc...



LA BOULE PUYRICARDENNE



La boule puyricardenne organise

le samedi 26 Février 2022

18h

à la salle des fêtes de Puyricard

UN LOTO

Les concours de pétanque débute-
ront le samedi 5 Mars 2020,
en fonction des mesures sanitaires.



PUYRICARD SUR UN PLATEAU

ET LE COMITÉ DES FÊTES

participeront, en juin, aux animations lors des festivités organisées dans le cadre de PUYRICARD, village en fête.

LES ANCIENS COMBATTANTS COMMUNIQUENT.....



Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre seront maintenues, si les conditions sanitaires le permettent.



La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le samedi 5 décembre, à Aix-en-Provence.

Les autorités civiles et militaires du département et les représentants des associations d'anciens combattants et patriotiques ont participé à cette commémoration.



Lors de cette cérémonie, deux puyricardens ont été à l'honneur: Jean-Yves ROURE et Bernard BOURGEOIS, Mr le Sous-Préfet leur a remis la médaille d'Anciens combattants pour les services rendus en Algérie, pendant la guerre.

Ange WRIGHT, président des Anciens Combattants et Jean-Luc BARA, pour le Souvenir Français félicitent les deux récipiendaires.

Le CCAP s'associe chaleureuse-



FOYER RURAL DE PUYRICARD

Animation – Culture - Sport

A.C.S. Foyer Rural de Puyricard, (fondée le 16.08.1964), est une association d'Education Populaire Loi 1901.

Nous sommes affiliés à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, dont le siège est à Charleval, et à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, dont le siège est à Paris.

Nous proposons un éventail de 28 activités, sportives, culturelles ou de loisirs, toutes encadrées par des animateurs diplômés ou des bénévoles qualifiés, loisirs tant pour les jeunes que pour les adultes,



VTT JEUNES
BMX -DIRT
BADMINTON
TENNIS de TABLE
MULTI SPORTS
RANDONNÉE

ENLUMINURE
RELIURE CARTONNAGE
VITRAIL
ATELIER VOCAL
DESSIN PEINTURE
TAPISSERIE en MEUBLES
MEUBLES en CARTON
BRIDGE

Action Citoyenne de Sécurité Routière

ACSR

Action Citoyenne
Sécurité Routière

Cette association, créée en 2005, a pour but de lutter contre l'insécurité routière à titre préventif.

Extrait du site <https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

À partir de 2021, chaque année, en période hivernale (s'étendant du 1er Novembre au 31 mars), il sera obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien). 34 départements sont soumis à l'obligation.



L'objectif de cette nouvelle réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées.

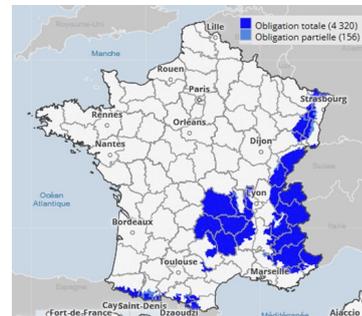
Il s'agit aussi d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation.

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

Pas de sanction la première année

Les éventuels manquements à cette obligation ne seront pas sanctionnés la première année de la mise en place de ce dispositif, soit du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022.

De nouveaux panneaux de signalisation informeront de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – sont conservés à bord du véhicule.



Panneau B58:
Entrée de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



Panneau B59:
Sortie de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



CHAÎNES ET PNEUS HIVER

Il faudra au choix, **ou détenir** des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes et chaussettes), **ou équiper** son véhicule de pneus hiver.

→ Les dispositifs antidérapants amovibles

La réglementation permet de choisir entre chaînes métalliques et « chaînes textiles » communément appelées « chaussettes à neige ». Il en faut au moins deux, pour équiper les roues motrices.

Les chaînes métalliques (pour un usage fréquent)

- Avantages : dispositif très efficace, résistant, présentant la meilleure adhérence et tenue de route en cas de fort enneigement ou de route verglacée
- Inconvénients : elles sont plus onéreuses que les chaussettes textiles, et plus difficiles à poser.

Il faut tenir compte de cette difficulté potentielle de pose, en situation réelle, sur le bas-côté d'une route enneigée, par temps froid. Les fabricants ont amélioré leurs dispositifs pour en simplifier l'usage, mais il est recommandé de s'exercer avant, dans des conditions plus aisées.

Les chaussettes à neige textiles (pour un usage occasionnel)

- Avantages : elles sont plus simples à poser, et moins onéreuses.
- Inconvénients : Elles sont moins efficaces que les chaînes en cas de fort enneigement, et ont une durée de vie plus courte.

→ Les pneus hiver

Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".

Jusqu'au 1er novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués "M+S" seront tolérés.

Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) n'ont pas de définition réglementaire : pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés « 3PMSF », ou au minimum « M+S » pour la période transitoire des 3 premières années d'application de la nouvelle réglementation.

Les véhicules portant des pneus à clous sont exonérés des obligations d'équipement.

KARATÉ CLUB TOMOE GOZEN



Le karate club Tomoé Gozen créé en 2000 à Puyricard propose des cours au dojo du gymnase CAU à Puyricard et à la maison des arts de combat à Aix tous les jours de la semaine.

Cette école de style Shotokan, s'adresse à tous, à partir de 5 ans.
Contact: 06 60 82 40 60



Le 22 septembre 2021 stage avec maître JeanPierre LAVORATO ,9eme dan, expert fédéral, au dojo du gymnase CAU à Puyricard



Cours des enfants à la maison des arts de combat à Aix



Fin novembre 2021 , Claudine (à gauche) a obtenu la ceinture noire 1er dan, Ludovic (à droite) a obtenu son 3ème dan

Le CCAP communique une INFORMATION utile

Le contrat d'engagement républicain que les associations doivent désormais signer.

EXTRAIT de la revue

ASSOCIATIONS
mode d'emploi

Le 31 décembre 2021, un décret a donné le texte du contrat d'engagement républicain créé par la loi du 24 avril 2021 confortant le respect des principes de la République. Toute association souhaitant obtenir un agrément d'État, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique se voit donc obligée, dès le 1er janvier 2022, de souscrire aux 7 engagements du contrat.

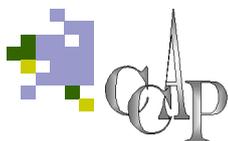
Les critiques quasi unanimes du monde associatif, du HCVA, de la Défenseure des droits, du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG, de la conférence des OING, du Conseil de l'Europe ou encore de la Commission consultative des Droits de l'homme n'auront pas suffi. Le décret valide le contrat d'engagement républicain, dont le texte tient en sept engagements que nous publions ci-contre intégralement.

Publicité de la signature

Dans le préambule du contrat d'engagement républicain, l'administration justifie cette obligation par le fait qu'elle doit « rendre des comptes aux citoyens », « justifier du bon usage des deniers publics » et « s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. » Ce qui était a priori déjà possible auparavant. Insuffisamment aux yeux du Gouvernement qui met les points sur les i avec ce contrat, en exigeant par ailleurs que l'association en informe ses membres « par tout moyen, notamment par un affichage dans ses locaux ou une mise en ligne sur son site internet » (article 1 du décret).

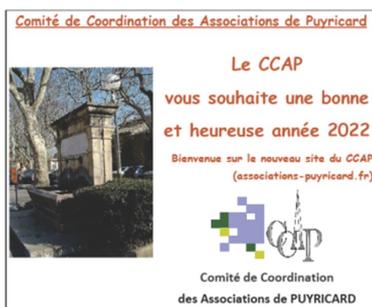
La responsabilité de l'association engagée

L'article 5 du décret introduit un élément qui n'était initialement pas prévu dans la loi et qui rend les dirigeants associatifs responsables de la bonne application du contrat d'engagement républicain par les bénévoles, salariés et membres de l'association.



INFORMATIONS DU CCAP

Nouveau site : <http://www.ccap.associations-puyricard.fr/>



PUYRICARD la nuit...
NOEL 2021

En cette période sanitaire difficile, le CCAP n'a pas cessé de maintenir des liens, en informant régulièrement ses adhérents de l'évolution de la situation (décisions préfectorales, municipales, ouverture du Pôle associatif et des différentes salles, lien avec les commerçants...)

Le CCAP continue à

-1° **Défendre les intérêts des associations auprès de la municipalité et des administrations diverses, en fonction des divers besoins.**

2° **Poursuivre les actions en cours**

.....

Le CCAP s'est aussi du lien inter-associatif et social

- Suivi et information de l'évolution de la crise sanitaire.
- Information sur la réouverture des salles polyvalentes et les modalités de fonctionnement.
- Le site avec possibilité d'hébergement du site de votre association.
- La communication via le bulletin, les affichages « Anim'Actions » chez les commerçants.

PUYRICARD, village en fête

Soyons tous mobilisés pour participer aux activités festives de PUYRICARD.

Animations proposées par les associations et autres intervenants.

Réservons nos WEED-END du mois de juin pour profiter du bonheur retrouvé de vivre ensemble, si les conditions sanitaires le permettent.

Le calendrier précis vous sera communiqué ultérieurement.



PUYRICARD la nuit... BONNE ANNEE 2022

Dépôt légal : 22 février 2010 – ISSN 1639-2418

Directeur de la publication : Josette POUSSIN. Responsable de la rédaction : Josette POUSSIN

Editeur : CCAP, association loi 1901 Maison des Associations 13540 PUYRICARD